

Conseil de quartier Saint-Victor

Jeudi 22 septembre 2022, 18h00 à 19h30

Mairie du 5^e, 21 Place du Panthéon

Salle des Fêtes

En présence de

Edouard CIVEL, 1^{er} adjoint à la Maire

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5^e, en charge du Commerce de l'Artisanat, de la Vie associative, de la Démocratie locale et des Conseils de quartier.

Violaine Hacke et Laurent Audouin, Conseillers d'arrondissement

Ordre du jour et intervenants

18h00 : État d'avancement du projet appart hôtel Locke, rue Larrey- rue Lacépède,

Calendrier et organisation du chantier :

- Phil PAMPHILON, Responsable développement, Edyn
- Christian SBEIH, Architecte Associé, DTACC
- Stephanie BOULANGER, Cheffe de Projet, DTACC - MOEX
- Julien NAVARRE, Responsable opération, Agence Fayat

18h30 : Présentation du projet Rue aux écoles :

École élémentaire Pontoise et école maternelle Poissy.

- Edouard CIVEL, 1^{er} adjoint à la Maire
- Cécile NAULT, Adjointe à la cheffe de la STV sud

19h00 : Rénovation de la piscine Pontoise : Point sur l'avancement des travaux.

- Nathalie COLANGE, Cheffe du Secteur Jeunesse, Sports et Patrimoine Concédé
- Pierre Marchand, Architecte, Agence Pierre Marchand
- Thierry PRUVOST, Chef de projet conduite d'opération

19h30 : Questions diverses

- État d'avancement du projet appart hôtel Locke, rue Larrey-rue Lacépède,

Phil PAMPHILON indique que l'appart hôtel porte la marque Locke qui fait partie du groupe investisseur européen Edyn. La durée moyenne de résidence d'un client est de huit jours. Il s'agit d'un projet ancré dans le quartier, avec des équipes locales et des événements culturels permanents en accord avec des artistes locaux.

Benjamin Isare intervient pour demander de passer à la partie qui intéresse particulièrement les habitants et qui concerne les phases travaux.

Julien Navarre précise que c'est l'entreprise Fayat Bâtiment qui pilote ce chantier. La phase installation de chantier commence en septembre avec deux emprises de chantier sur les rue Larrey et Lacépède.

Benjamin Isare demande des précisions sur les phases bruyantes de démolition : horaires, poussière, rotation des camions pour chargés les gravats.

Julien Navarre précise que les travaux commencent à 7h30 et se terminent entre 17h et 19h30. Les travaux bruyants débutent à 8h du matin et ils vont durer entre trois à quatre mois. Les samedis travaillés seront très rares et surtout organisés pour les grosses livraisons. Il y aura deux camions en

rotation qui feront entre huit à douze tours par jour et qui ne viennent pas en même temps sur le chantier. La démolition sera faite au moyen d'une pince pour limiter au maximum les bruits. La poussière sera rabattue avec des brumisateurs. Les matériaux déconstruits seront recyclés.

Benjamin Isare demande de passer à la phase construction en rappelant la demande des riverains et de la mairie que l'on puisse avoir le maximum des bases vie à l'intérieur de la parcelle.

Julien Navarre indique que cette phase commence en Février et s'étale sur une période d'un an. Les premières installations ont été réalisées à l'intérieur et cette base vie est en cours d'étude.

Anne Biraben, conseillère d'arrondissement, souhaite connaître la hauteur finale du bâtiment et le bilan carbone de cette opération.

Christian Sbeih confirme qu'il sera aligné aux bâtiments haussmanniens qui l'entourent. Le chantier sera entre 30 à 40% plus vertueux qu'un projet de construction neuve.

- Présentation du projet Rue aux écoles

Edouard Civel indique qu'il y a eu plusieurs projets de ce type dans le 5°. Il explique le concept de ce projet qui consiste à piétonner la rue de Pontoise et la rue de Poissy en interdisant la circulation générale et en installant une barrière à l'entrée qui s'ouvre à la main afin que les riverains puissent y accéder pour leurs différents besoins de livraisons, de déménagements ou autres.

Cécile Nault indique que le projet de la rue Pontoise peut être réalisé dès la Toussaint par contre celui de Poissy nécessite beaucoup plus d'études et sera réalisé en 2023. Elle précise que le sens de circulation sur la partie de la rue Saint-Victor située entre rue Pontoise et rue Poissy sera inversé.

Les aménagements de la rue Pontoise :

- Changement de sens de circulation.
- L'entrée s'effectuera par le côté boulevard Saint-Germain.
- Suppression des places de stationnement et création de deux places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.
- Pas de végétalisation d'ampleur sur cette rue-là.
- Une zone à vélo sera créée.
- Une place de livraison au niveau du 26 sera réservé pour la Mutualité.
- Un petit sifflet sera créé pour permettre la rotation des camions de livraison.
- Une place vers la rue Saint-Victor sera installée pour les personnes à mobilité réduite.
- Toute livraison (piscine ou autre) peut s'arrêter en pleine voie.

Les aménagements de la rue de Poissy :

- Projet de végétalisation et d'embellissement à l'étude.
- Suppression des places de stationnement et maintien de deux places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

A la question de savoir s'il y aura un étalage de terrasses et de vigilance particulière à porter pour la zone piétonne, Monsieur Isare rassure que tout est règlementé et que les demandes de terrasses passent par plusieurs filtres avant d'occuper l'espace. Concernant les nuisances et les tapages, il insiste qu'il faut signaler toute problématique d'incivilités directement par mail à la mairie ou via l'application « dans ma rue ». Il ajoute que deux à trois commissions de régulation des débits de boisson sont organisées chaque année pour faire le point sur les établissements qui posent problème.

Une représentante des parents d'élèves de l'école Pontoise s'inquiète pour la sécurité de passage des enfants dans ces rues avec des camions de livraisons et demande que l'horaire de livraison soit respecté par les livreurs.

Cécile Nault confirme que sur une aire piétonne, le piéton est prioritaire de façade à façade, que le trottoir est conservé à l'identique. Elle rajoute que ce projet peut être envisagé en deux phases : fermeture puis aménagement. Mme la Maire ira à la rencontre des écoles pour en discuter.

Laurent Audouin trouve que ce projet est très utile pour les écoles et suggère d'élargir les trottoirs à l'endroit où il reste quatre emplacements de parking. Il avance qu'à l'occasion de grands travaux de voirie futurs il faudra en profiter pour un réaménagement plus complet de ces rues.

Edouard Civel reprend que la démarche sur les Rues aux écoles doit se faire en plusieurs étapes en vue de pouvoir étudier le vécu des usagers et répondre à leurs besoins. Il s'agit d'un travail de réflexion collective. Il soutient l'idée que les grands travaux d'élargissement des trottoirs ou tout autre travail d'embellissement de grande ampleur se sont fait (comme c'est le cas de la rue d'Érasme) et devront se faire à la faveur d'énormes travaux de canalisations ou autres.

- Rénovation de la piscine Pontoise : Point d'avancement des travaux

Nathalie Colange précise que la piscine qui date de 1934 est classée monument historique, avec un seul bassin de 33m et des salles d'activités en sous-sol. Elle a été fermée en 2018 et les travaux de rénovation ont commencé en 2020. La reprise des bétons du bassin est terminée. Vont s'enchaîner des travaux de reprise des plages de la piscine, le changement intégral des menuiseries, la mise en accessibilité du site. Reprise également de toute la partie technique, traitement d'eau, traitement d'air, ventilation, chauffage, électricité. Une remise aux normes totale et une reprise des éléments décoratifs. Coût total de l'opération 17 millions d'euros.

Calendrier des travaux :

Été 2022 : Finalisation des passages de gaines, les verrières, démontage de l'échafaudage. Commencera par la suite le travail d'isolation par l'intérieur, sera suivi par la remise en état de la halle pilotée par l'architecte de Bâtiments de France et par la Conservatrice. La création d'un ascenseur est à l'étude.

Septembre 2023 : Phase de la marche à blanc. Cette phase s'étale sur un mois et demi durant laquelle différents tests et une commission de sécurité auront lieu.

Octobre 2023 : Fin du chantier et ouverture au public.

Des visites publiques du site sont organisées par le CAUE avec possibilité d'inscription sur leur site.

Le parking à vélos sera maintenu. La piscine n'est pas reliée aux égouts. Un camion passe une fois par mois pour vider la fosse avec une pompe de relevage ce qui cause une odeur désagréable. Ce problème n'a pas encore été résolu mais il est soumis à l'étude.

Benjamin Isare conclut en insistant sur le respect de la date d'ouverture de cette piscine en octobre 2023 afin que les amoureux de la natation puissent retrouver le plaisir de pouvoir aller nager à côté de chez eux.

La séance est levée à 20h.